

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS

Séance du lundi 29 janvier 2024
Délibération n°2024-02

Nombre de Membres :

du Conseil Municipal : 13
en exercice : 13
présents : 10
Représentés : 2

Votes :

Pour : 12
Contre : 0
Absentions : 0

Date de la convocation du Conseil Municipal : mardi 23 janvier 2024 (par mail)

Date d'affichage de la convocation : mardi 23 janvier 2024

Présents : Pierre AMALOU, Claudie BERARD, Alain FOURNIER, Vincent BOUBAL, Valérie GROS, Bernard TREMOULET, Florence LAUSSEL, Catherine DUSCHA, Jean Michel CLAREY, Thierry AILLAUD

Absents : Séverine RAMON

Absents excusés : Yves LEBORGNE, Gaëlle ROUX- MENON

Pouvoirs : Yves LEBORGNE à Claudie BERARD, Gaëlle ROUX- MENON à Vincent BOUBAL

Secrétaire de séance : Valérie GROS

Coupe de bois 2024

Vu le Code Forestier, en particulier les articles L212-2, L214-5 à 8, L214-10, L214-11 et L243-1 ;

Vu la Charte de la Forêt Communale, en particulier les articles 14 à 23 ;

Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale ;

Considérant la proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'ONF le 13/12/2023 pour l'exercice 2024, avec les propositions de destination pour ces coupes ou leurs produits.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés :

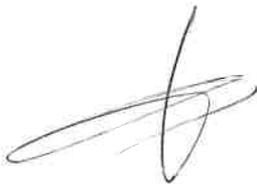
- **arrete** l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2024, pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit :

Parcelle (UG)	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Coupe prévue à l'aménagement	Année prévue de l'Aménagement
19t	Taillis simple	380 m3	6.30 ha	oui	2024

- **décide** que cette coupe sera mise en vente sur pied par appel d'offres, sur soumission cachetée par les soins de l'Office Nationale des Forêts.
- **Donne pouvoir** à Monsieur Le Maire pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution des opérations visées aux alinéas 1 à 2.

Fait à ARGELLIERS, le 29/01/2024
 Acte rendu exécutoire
 Après envoi en préfecture le 31/01/2024
 Après affichage le 30/01/2024

Le Secrétaire
 Valérie GROS



Le Maire
 Pierre AMALOU